

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e d'études en sciences de l'information géographique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LILLE, session 2021

Le Président de l'Université de Lille.

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e d'études en sciences de l'information géographique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LILLE, au titre de l'année 2021 :

Madame CANCELLIERE Mélinda, Ingénieure de Recherche, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq, Présidente de jury.

Monsieur LEE Matthieu, Ingénieur d'Etudes, Université de Poitiers, Poitiers, expert.

Monsieur DEBOUDT Philippe, Professeur des Universités, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur LECLERC Eric, Professeur des Universités, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Madame RUZ Marie-Hélène, Professeure des Universités, Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque.

Madame FRANCHOMME Magalie, Maître de Conférences, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq, suppléante.

Fait à Villeneuve d'ascq, le 29 juin 2021

Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services

Marie-Dominique SAVINA

